

« Enceinte, et c'est pas une bonne nouvelle... »



Ce que dit la loi

La loi du 2 mars 2022 visant à renforcer le droit à l'avortement a rallongé le **délaï légal de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** :

- à **7 semaines** de grossesse pour la méthode médicamenteuse,
- à **14 semaines** pour l'IVG chirurgicale.



La 1^{ère} démarche

Le résultat de ton test de grossesse est positif, mais tu ne souhaites pas avoir d'enfant ? **Ce n'est pas une fatalité.**

Tu peux recourir à une IVG, en contactant ton médecin ou une structure pratiquant des avortements.

Avant cela, il faudra te rendre à **deux consultations médicales obligatoires** :

- la 1^{ère} pour t'informer et t'orienter,
- la 2^{ème} pour confirmer ta demande.

Entre ces deux rendez-vous, **un entretien psycho-social est obligatoire pour les personnes mineures.**

En fonction du nombre de semaines de grossesse, il existe **deux types d'IVG** :

- l'IVG **médicamenteuse** consiste en la prise de deux médicaments, à 24h ou 48h d'intervalle ;
- l'IVG **chirurgicale** est pratiquée en hôpital ou dans certains centres de santé autorisés. L'intervention dure une dizaine de minutes, sous anesthésie locale.



Bon à savoir

L'avortement est un droit : ton corps, ton choix.

Donc si quelqu'un essaie de te dissuader de recourir à une IVG, passe ton chemin !

Attention toutefois : la France impose un délai maximal de 14 semaines de grossesse, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays proches (Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède, Autriche).



A titre préventif

Préservatif, pilule contraceptive, stérilet... Il existe **plein de méthodes de contraception** pour limiter au maximum les risques de grossesses non-désirées.

Pour te renseigner, fonce dans le **Planing familial** ou le **Centre de planification** et d'éducation familiale (CPEF) le plus proche de chez toi ! Les rendez-vous sont anonymes et gratuits.

D'ailleurs, tu peux aussi en parler avec ton **médecin généraliste**. A ta demande, la consultation sera également anonyme et gratuite.